



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique budgétaire

Question écrite n° 2558

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie s'il peut informer la représentation nationale, à défaut de tout débat parlementaire, sur les statistiques relatives à l'exécution du budget 1997, qui inspirent son action. En effet, à la fin du mois de juin, les recettes nettes de l'Etat ne sont supérieures que de 2,2 % (14,3 milliards de francs) à celles de la même période 1996. Mais l'augmentation des recettes n'est due qu'à une progression des recettes non fiscales (8,1 % alors que la loi de finances prévoit pour l'ensemble de 1997, une diminution de 2,2 %), tandis que le produit de la TVA n'a augmenté que de 1,9 % alors qu'est attendue une croissance de 5,8 % en un an. Or, c'est l'évolution du produit de cette taxe qui est le meilleur indicateur de la croissance. Il lui demande s'il peut donc préciser les perspectives optimistes qui seraient actuellement celles du Gouvernement quant au « retour de la croissance », alors que la prudence s'impose.

Texte de la réponse

Les hypothèses sous-tendant la prévision économique - comportement des agents économiques, choix des politiques économiques, évolution de l'environnement international... - sont soumises à de fortes incertitudes. De plus, l'ouverture de l'économie française la rend particulièrement sensible aux évolutions des économies des pays partenaires, mais aussi aux fluctuations des marchés financiers et des changes, dont les retournements sont souvent imprévisibles. Aussi, il est normal que les prévisions économiques indispensables à la construction de la loi de finances, arrêtées au milieu de l'année qui précède, soient révisées ultérieurement. A cet égard, la prévision de croissance de l'économie associée au PLF pour 1997 - 2,3 % en volume selon le REF 1997 - n'a été que marginalement revue - 0,1 % à la baisse, et se situe dans la fourchette basse des prévisions réalisées par les différents observateurs économiques : FMI : 2,2 %, INSEE : 2,3 %, Eurostat : 2,3 %, OCDE : 2,5 %. La reprise, tirée tout d'abord par le dynamisme des échanges extérieurs, est progressivement relayée depuis la mi-1997 par l'investissement des entreprises et la consommation des ménages dont les perspectives financières s'éclaircissent : reprise des créations nettes d'emplois permettant la stabilisation du taux de chômage, dynamisme du pouvoir d'achat entraîné par la hausse des salaires et l'extrême modération des prix. Cette analyse, partagée par l'ensemble des observateurs économiques, semble par ailleurs corroborée par les résultats des derniers indicateurs conjoncturels disponibles, et ne peut donc être qualifiée d'exagérément optimiste. Par ailleurs, il convient de souligner que l'impact de la conjoncture sur les recettes fiscales n'est pas immédiat. Pour un rythme de croissance du PIB donné, la répercussion sur les recettes fiscales de l'Etat sera d'autant plus favorable que l'activité est dynamisée par la consommation des ménages plutôt que par les exportations ou la reconstitution des stocks dans les entreprises. A cet égard, la révision du scénario de croissance pour 1997 mentionnée plus haut - à évolution du PIB quasi inchangée - n'est effectivement pas neutre sur les recettes de l'Etat et explique les pertes fiscales probables mentionnées par MM. Bonnet et Nasse dans leur audit sur les finances publiques en 1997, estimées à 15 ou 17 MdsF (avant prise en compte des dispositions contenues dans le projet de loi portant mesures urgentes à caractère fiscal et financier). Si l'on tient compte de cette moins-value, le taux de progression attendu sur la TVA nette n'est plus que de 3,2 % par

rapport à 1996, cohérent avec le taux de progression observé à fin juillet (3,1 %) sur cet impôt.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 2558

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er septembre 1997, page 2744

Réponse publiée le : 20 octobre 1997, page 3570